

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LA PRESIDENTE,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection de la présidente de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 31 mai 2022 portant délégation à la Présidente,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs EDUL pour les publications de divers ouvrages sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux EDUL et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 25 janvier 2024



Hélène BOULANGER

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

29 JAN. 2024



**ÉDITIONS  
DE L'UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

42-44, avenue de la Libération - B.P. 33-47  
540858 Nancy Cedex

### Liste des prix ouvrages des Éditions Universitaires de Lorraine - EDUL

**10/01/2024**

titre ouvrage	Auteur(s)	Parution	Prix
Psychologie des transports et de la mobilité	Jérôme Dinet, Marie-Axelle Granié, Benoît Schneider	2020	12,00 €
Phénomène sportif et droit public	Flora Atcho, Jérémy Brzenczek, Yves Petit	2021	20,00 €

Lyette LACÔTE-GABRYSIAK  
Directrice des EDUL

Hélène BOULANGER  
Présidente de l'UL